



Dépôt : Gast Gibéryen  
 Date : 3 juillet 2008  
 Débat d'orientation sur la réorganisation  
 territoriale

3

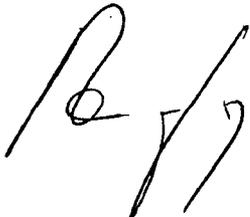
## MOTION

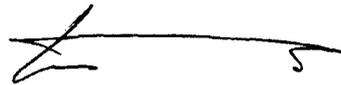
### La Chambre des Députés

- considérant que le Gouvernement participe à divers projets communaux par des subsides et des participations financières
- considérant que ces subsides et participations financières sont souvent attribués sur base de critères non autrement précisés dans les lois
- considérant que dans le cadre de la réorganisation territoriale et d'une nouvelle répartition des compétences entre l'État et les communes il y a lieu d'analyser les modalités de financement des projets et des activités communales par l'État

### Invite le Gouvernement

- à dresser pour 2007 un rapport ventilé par ministère ordonnateur de tous les subsides et participations versés par l'État aux communes et ce en pourcentage et en montant
- à présenter annuellement un rapport similaire à la Chambre des Députés

  
 S. Gibéryen

  
 R. NEHLEN

  
 Z. Henckes

  
 Z. P. Koop

  
 F. Létzer